



Commande vehicule utilitaire

Par **phil1968**, le **24/04/2012** à **13:57**

Bonjour,

Bonjour et merci pour votre site,

J'ai commandé un vehicule utilitaire chez Nissan au nom de ma société que je comptai créer,j'ai laissé un acompte de 500 € , finalement j'ai abandonné mon projet, la société n'existe pas et n'a jamais existé.Suis je dans l'obligation d'achat de ce vehicule ? , une personne ma conseillé d'envoyer une lettre recommandé en indiquant que la société n'a pas été crée et que dans ce cas la commande est caduc.

Merci pour vos conseils